



Cher - Eure & Loir - Indre - Indre & Loire - Loir & Cher - Loiret

Compte rendu réunion au Conseil Régional concernant les manuels numériques. 15/05/19

Pour la FSU : Patrick Bernard, Christophe Mayam, Olivier Lelarge

Conseil Régional : Mme Munsch Masset vice-présidente, et deux conseillers

Introduction :

La FSU remercie le Conseil Régional d'avoir répondu si vite à sa demande. Le sujet est important.

La FSU rappelle quels sont les enjeux, en terme de liberté pédagogique pour les enseignants et les équipes, en terme d'égalité d'accès à l'éducation pour tous les élèves quelle que soit leur situation sociale, et les enjeux de santé publique derrière.

La FSU s'inquiète des conditions d'une mise en œuvre extrêmement rapide, et d'un parti pris qui ferait du tout numérique l'alpha et l'oméga de la réussite scolaire, alors que les différents travaux montrent que les bénéfices sur les apprentissages ne sont pas si évidents sur la compréhension complexe.

La FSU rappelle ces propos de Stanislas Dehaene, président du conseil scientifique de l'éducation nationale :

« Cette escalade dans l'équipement dont sont très friands les conseils régionaux et les mairies se fait de façon désordonnée, sans but pédagogique. Souvent parce que les élus considèrent que c'est prestigieux, que c'est le progrès et qu'il faut donc y aller », explique-t-il. Pourtant, certaines interventions de neuroscientifiques « font réfléchir et nous incitent à faire davantage de recherches sur l'utilisation des écrans en matière éducative »

De plus, la FSU se demande si le conseil régional aurait rencontré les représentants des personnels si elle n'avait pas demandé une audience.

Conseil Régional : la vice-présidente rappelle que nous sommes dans la réforme du lycée à marche forcée, et que les régions supportent les conséquences de cette réforme, dont les conséquences seront bien plus importantes que la seule question des programmes :

modification des programmes et des manuels certes, mais aussi sur les emplois du temps, sur les bâtiments. Elle rappelle que les collectivités ne sont pas de simples prestataires. Enfin, le numérique est aussi une réalité qu'il faut aussi se donner les moyens d'accompagner plutôt que subir.

Des échanges ont eu lieu sur différents sujets, ce qui est écrit ci-dessous est le fruit de ces échanges qui ont duré environ une heure.

Sur les manuels eux-mêmes :

-la région a passé un marché avec des éditeurs et avec 4 autres régions pour faire des économies d'échelle en offrant des ressources disponibles sur l'ENT, avec des licences à l'année, pour s'adapter à la réforme. Celle-ci entraîne un surcoût de 750 000 euros d'équipements.

- Il n'est pas question de mettre fin au papier, tout dépend du choix des équipes pédagogiques. Un travail de fond a été engagé avec 10 lycées (des trois voies) pour connaître au mieux les besoins des enseignants et les pratiques numériques des élèves. Fin mai début juin tous les établissements seront destinataires d'une enquête sur leurs besoins. Les LGT peuvent choisir de garder le papier, de passer au tout numérique ou de mixer. Enquête établissement par établissement, et discipline par discipline. La dotation de la voie pro se fera comme d'habitude, à part.

- il n'est pas question de figer les choses : des achats peuvent être faits en cours d'année, si les équipes veulent attendre un peu pour mieux connaître les programmes et les propositions des éditeurs.

- il n'est pas question d'enfermer les équipes dans un modèle de ressources. Les éditeurs sont une piste, mais les équipes peuvent solliciter des financements pour d'autres ressources (autre plate-forme, encyclopédie universalis...), d'autant plus que les éditeurs semblent facturer autant voire parfois plus les versions numériques. Cela d'autant plus que les enseignants sont aussi producteurs de leurs propres ressources, ce que semblent un peu oublier les éditeurs.

Sur l'informatique dans les établissements la Région

- rappelle que le parc, c'est environ 40 000 ordinateurs.

- dit qu'avoir récupéré l'ensemble de la maintenance est une bonne chose : permet d'avoir une vue d'ensemble et d'harmoniser l'existant. Plutôt satisfaits des progrès accomplis, malgré quelques difficultés qui subsistent.

-propose un passage vers un wifi de 40 voire 50 mégas pour les lycées, afin de répondre aux demandes. Solution en cours pour résoudre les problèmes de saturation : créer des canaux parallèles (un pour l'administration, un pour les vidéos qui sont beaucoup utilisés par et pour les élèves, etc).

- est également envisagée l'utilisation de la li-fi (par la lumière), actuellement en expérimentation.

- concernant la santé par rapport aux ondes, elle préfère une classe entière connectée en wifi au lieu d'autant de connections en 4G qu'il y a d'élèves dans la classe.

Sur l'équipement des élèves :

- la Région a été la première à proposer la gratuité des manuels, et veut que cela continue. Mène une politique jeunesse ambitieuse (nouveaux tarifs mobilité).
- réaffirme sa volonté de développer le BYOD (Bring your own device) ; plutôt que des pc à disposition dans les bahuts, trop lourds à gérer, tout en gardant du matériel bien évidemment à disposition.
- négociation de matériel, reconditionné, performant avec un tarif préférentiel pour les élèves. A la question des besoins différenciés d'ordinateurs performants avec des logiciels lourds pour certaines disciplines, il est répondu que le marché négocié devrait permettre d'avoir des PC suffisamment puissants pour tous.
- sur les questions d'égalité : en plus de ce tarif négocié, possibilité d'une aide selon le niveau du taux de bourse : de 30 à 350 euros pour l'équipement, auxquels pourront s'ajouter les fonds sociaux. Cette aide sera possible une seule fois pour les années lycée.
- la Région a refusé un contrat avec Microsoft, il y aura donc possibilité d'utiliser des logiciels libres (même s'ils sont payants).

Remarques de la FSU :

- ne pas se lier avec Microsoft est bienvenue, contrairement à ce que le ministère précédent a fait sous la direction de Mme Vallaud-Belkacem.
- la question de l'égalité risque de ne pas être tout à fait réglée : des familles sont en grande précarité, et quid des élèves suivis par l'ASE par exemple ?
- si l'aide est donnée en seconde ou en première, quid des élèves qui changent de région pour leur terminale et ne sont pas équipés ?
- la sécurité est aussi un enjeu pour certaines familles : donner aux élèves des PC de cette valeur peut générer certains phénomènes devant les établissements ou dans les transports.
- se pose la question de la connexion en wifi des internats, souvent éloignés des bâtiments de classes.
- la possibilité pour les élèves de ranger en sécurité dans les établissements leur équipement doit aussi être posée (casiers, vestiaires EPS...).

Conclusion

Un certain nombre d'aspects sont rassurants : la réaffirmation de la liberté pédagogique des enseignants et des établissements, la liberté de choix, la volonté du CR d'accompagner ce que demandent les établissements, la volonté de ne pas enfermer les élèves dans un environnement Microsoft.

La FSU sera vigilante quant aux conditions effectives de mise en œuvre. Ce sont bien les équipes enseignantes qui doivent avoir le choix, ce qui nécessite que les instances dans les établissements soient respectées, ainsi que la transparence de décisions qui ne peuvent se faire et être prise qu'avec celles et ceux qui œuvrent en classe : les enseignant.es.